



Un été à La Chaize, redécouvrir notre patrimoine...

Juillet, août, mois des vacances, des voyages et des découvertes. Pendant toute l'année, mais surtout au cours de ces mois d'été, le Patrimoine de notre commune attire de nombreux visiteurs. Pour eux, la commission culturelle et le Musée ornithologique ont programmé une série d'animations. Elles permettront de faire découvrir et de mettre en valeur notre commune tant auprès des touristes que des Vicomtais.

Un patrimoine n'est beau que s'il est vivant !

Le 4 juillet, a eu lieu, Place Napoléon à La Roche-sur-Yon, le lancement de la saison touristique. Au cours de cette journée intitulée « Fête (faites) du Tourisme » chacun a pu découvrir les divers sites du Pays Yonnais. Avec son Musée et ses monuments, La Chaize a tenu toute sa place dans cette manifestation.

Les samedis 11 juillet, 1^{er} août, 22 et 29 août, à 18 h, les guides habituels, Danielle Loko, Francis Bouron et Daniel Brémand, se partageront le plaisir de conduire les visites de l'Eglise romane en faisant revivre l'Histoire de La Chaize depuis le XI^e siècle.

Samedis 18 juillet et 8 août : « Nocturnes de La Chaize ». M. Vimpère, Conservateur du Musée et les guides de l'Eglise s'unissent pour deux grandes soirées. A 18 h 30, visite guidée du Musée puis à 20h, une pause casse-croûte permettra de prolonger les échanges. Enfin, à 21 h, une visite de l'Eglise romane illuminée clôturera la soirée.

Le 22 août, « Si La Chaize m'était contée... » proposera une promenade nocturne animée à travers les vieilles rues du Bourg. Elle sera précédée, à 19 h 30, d'un grand pique-nique dans le site des Basses-Prisons, puis, les visiteurs du soir suivront un itinéraire leur permettant de découvrir notre Patrimoine. Des costumes médiévaux seront prêtés gracieusement sur réservation à la Mairie. Cette promenade sera agrémentée de musique et de sketches... Vous y êtes tous conviés !

C'est une soirée estivale à ne pas rater !

Pour la première fois cet été, le Musée ornithologique sera ouvert tous les jours, samedis et dimanches après-midis compris, de 14h à 18h.

Je vous rappelle que l'Eglise est libre à la visite tous les jours et que des visites guidées sont possibles sur demande : se renseigner à la Mairie.

Des sentiers de randonnée et des lieux de pique-nique sont également à votre disposition, en particulier dans la Vallée Verte du Marillet. A ce sujet, vous trouverez dans ce bulletin un article de M. Vimpère sur ce lieu naturel sensible. Je vous invite particulièrement à le lire.

Bon été à tous, à la (re)découverte de notre riche Patrimoine vicomtais !

Daniel Brémand - Conseiller délégué au Patrimoine

Visites estivales gratuites

Samedis 18 juillet et 08 août

18h30 Visite du Musée ornithologique
20h00 Pause casse-croûte
21h00 Histoire et visite nocturne de l'Eglise

Samedis 1^{er} août et 29 août

18h00 Histoire de la fondation et visite guidée de l'Eglise romane du XI^{ème} siècle

Samedi 22 août

18h00 Histoire et visite de l'Eglise
19h30 Grand pique-nique sur le site des Basses-Prisons, en costumes médiévaux
21h00 Si la Chaize m'était contée...
Découverte nocturne commentée de la Chaize avec musiques du Moyen-Age.

Manifestations

Samedi 25 et dimanche 26 juillet :

Fête de la pêche, de la chasse et de la nature

Dimanche 16 août :

Portes ouvertes 3^{ème} âge

Dimanche 23 août :

Après-midi dansant ALV

Samedi 05 septembre :

Portes Ouvertes FEC.

Samedi 05 septembre :

Méchoui AFN

Samedi 19 et dimanche 20 septembre :

Journées du patrimoine

Dimanche 27 septembre :

40 ans du Hand

Samedi 3 et dimanche 4 octobre :

Salon « Vivre autrement »

Samedi 10 et Dimanche 11 octobre :

Spectacle des bénévoles du cœur





Comptes-rendus Conseils Municipaux

21 Avril 2009

Salle du Moulin Rouge Voir le principe de remboursement d'un chèque caution 3 mois avant la date prévue.

Foyer des Jeunes sollicitation d'Assorama pour la mise en place d'une politique jeunesse respectueuse des actions existantes et des structures en place et répondant à l'attente des Jeunes et de leurs parents. Etude en lien avec le contenu et les perspectives du CEJ signé en 2008. Prix : 1970,00 €, incluant temps de rencontres, de recherche et frais de déplacements.

Animation Jeunesse Création de 5 postes d'adjoints d'animation pour encadrer le séjour de 24 jeunes dans les Hautes Pyrénées du 20 au 27 juillet.

Services techniques création de 3 emplois saisonniers pour l'entretien des espaces verts.

Station d'Épuration entreprises retenues appel public à concurrence.

REV (réseau d'entreprises vicomtaises) Souhait de mutualisation d'un service de surveillance globale.

Musée Dossier remis à chaque conseiller présentant le projet scientifique et pédagogique du nouveau Musée.

Nexity souhaite acquérir la parcelle AD n°35 « le Calvaire » pour un projet de lotissement dont 20 % de logements sociaux.

Groupe scolaire « Pierre Perret » Décompte définitif des travaux : transformation de la cuisine en salle de classe. Candidatures retenues pour la mise en conformité au niveau de la sécurité. Evolution du groupe scolaire : un appel public à concurrence sera envoyé dès le 22 avril.

Lotissement l'Herbrère Envoi de la publicité pour l'appel d'offres pour la 1^{ère} phase.

Divers

- Création du groupe de travail La Borgerie.
- Création du groupe de travail : l'Eglise St Nicolas.
- Projet de réaménagement du hall de la Mairie.
- Travaux de finitions des voiries lotissements « Hyacinthes 1 et 2 » et « Gué-Lignageau 2 ».
- ZAC « Le Redoux » : Etude avec « Vendée expansion et convention avec la Chambre d'agriculture et la Safer pour accompagner le milieu agricole;
- Zone « la Folie nord » : projet de lotir 3 ou 4 parcelles, étude pour le bassin d'orage, négociations pour l'acquisition de la maison située face à la 4 voies.
- Aménagement du cimetière : La proposition d'ASA TP pour 17 467 € a été retenue.
- Achat d'une cuve à fuel de 5 000 L pour le local technique. Entreprise Faucher : 3 600 €.
- Achat d'un désherbeur thermique à gaz 463 € subventionné à 50% par SIAEP.

Prochaines réunions du Conseil Municipal

Mardis 08 septembre et 13 octobre

19 MAI 2009

Photocopieur mise en concurrence pour location photocopieur Mairie et remplacement de celui de l'école « Pierre Perret ».

Matériel technique Fourniture d'un tracteur avec débroussailluse, lamier et broyeur frontal.

Borgerie Fin de la phase 1, état des lieux « La Borgerie ».

Zone Industrielle Achat de totems pour la zone artisanale. Retenue Néobati-Fleurisson : 23 524,88 €.

Lotissement de l'Herbrère Présentation des conventions Sydev et Vendée eau.

Bâtiments communaux Vérification par la Socotec de l'ensemble des installations électriques, gaz, et prévention incendie.

Travaux Mairie Réfection éclairage et baie informatique salle des adjoints par BLI : 2 696,26 €.

Cimetière Entreprise Mazoué retenue pour restaurer les murs de clôture 11 251,97 €.

Travaux voirie Lancement consultation travaux de voirie 2009.

Station d'épuration Lancement d'une consultation des entreprises.

Clôture du groupe scolaire « Pierre Perret » Entreprise Guinaudeau : 7 229,94 €.

Arts du cirque Le Conseil Général nous propose d'accueillir le cirque Rech Junior du 16 au 20 novembre 2009 dans le cadre du programme départemental « Les arts du cirque »

Transports scolaire Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer un avenant à la convention de délégation de compétences.

Stade de foot Mise en place d'une pompe, entreprise Bouchiaire : 4286,77 €, entreprise Guy Limoges : fourniture de l'arrosage automatique : 6 895,61€. Mise en place par les employés communaux.

Salle de sports Consultation pour le changement des fenêtres.

Patrimoine vicomtais Réalisation de posters du Patrimoine vicomtais : Basses prisons, Eglise, Lavoisier ...

Vie associative Pascal Bonnin remplace Luce Vanderlynden.

Infos communales

GROUPE SCOLAIRE PIERRE PERRET

Des travaux de mise en conformité de la sécurité et le changement des menuiseries de la bibliothèque vont avoir lieu du 03 juillet au 15 août.

Les entreprises retenues sont :

- Le Duramen (menuiseries-plafonds suspendus)
- Brosset Joël (cloisons sèches isolation)
- Goyau Alain (Carrelages faïences)
- MC Peinture (peintures et revêtements muraux)
- Rautureau Joël (chauffage ventilation)
- Bli (électricité)

Antoine Rembaud - Adjoint à l'urbanisme

DÉFIBRILLATEUR

La commune vient de se doter d'un défibrillateur automatique. Il est installé dans le hall du Crédit Mutuel.

Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, vous pouvez l'utiliser facilement et sans danger. L'appareil guide vos gestes par l'intermédiaire d'une voix synthétique. Elle se déclenche dès que vous ouvrez l'appareil.

La rapidité d'intervention est vitale pour la survie de la victime.

Deux formations pour les commerçants, les présidents d'association et les élus ont eu lieu les 11 et 24 juin. Toute la population était également conviée à cette dernière. Nous en proposerons peut-être d'autres dans les mois à venir à destination de la population intéressée.

Nous souhaitons bien sûr n'avoir jamais besoin de nous en servir mais il est rassurant de savoir qu'un défibrillateur est présent sur notre commune et qu'il peut sauver des vies.

La Municipalité remercie les dirigeants du Crédit Mutuel pour leur collaboration.

Pascal Bonnin - Délégué au sport.

ACTIONS ÉCONOMIQUES

Création du REV : Réseau des entreprises vicomtaises.

Le 26 février quinze personnes se sont présentées pour former un conseil d'administration. Il est formé de 3 sections : Commerçants, Artisans, Industries-services-agriculteurs et professions libérales.

C'est un nouvel outil de communication et d'échanges, un moyen de se faire connaître et d'avancer ensemble.

Desserte des ZI nord et sud en gaz naturel.

Les travaux se sont terminés fin juin. C'était un très gros chantier avec plus de 2 km de conduites.

Nouvelle entreprise

Matmond spécialisée en import-export précédemment implantée sur la Roche sur Yon.

Christine Rambaud Bossard - Adjointe Actions Economiques

LE FOYER DES JEUNES À LA CHAIZE LE VICOMTE

Pour et avec les Jeunes

Oublié depuis plusieurs années à la suite de dégradations, le Foyer des Jeunes a dû fermer ses portes et par conséquent, l'Association chargée de sa gestion s'est dissoute.

L'accès aux locaux est toujours autorisé mais sous contrôle étroit lors de la remise des clés.

Des jeunes et des parents souhaitent sa réouverture. La Municipalité s'y emploie

Elle a missionné l'association « Assorama » pour faire revivre cet espace dans les meilleures conditions.

La commission animation jeunesse a choisi de faire participer le tissu associatif à ce projet et souhaite recueillir les attentes et les avis des filles et garçons concernés.

Bientôt, je l'espère, nous pourrons voir ce lieu de vie pour nos Jeunes, renaître de ses cendres.

Jean Nicou - Responsable animation jeunesse

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Vous avez envie de cultiver un jardin pour votre plaisir et produire des légumes pour votre famille. Vous avez des parcelles de terre ou/et de jardin disponibles que vous ne pouvez plus entretenir, le CCAS vous propose d'organiser une bourse d'échanges pour vous donner la possibilité de vous rencontrer.



Certains d'entre vous ont manifesté le souhait de mise à disposition de surfaces cultivables pour réaliser un jardin et cultiver des légumes de première nécessité. Le CCAS s'est intéressé à cette demande et veut tout mettre en œuvre pour vous apporter une réponse dans les meilleurs délais. Il s'engage dans une démarche permettant de trouver des solutions pour les Vicomtais qui seraient demandeurs.

Il envisage de s'inscrire progressivement dans les actions suivantes :

- 1) organiser une bourse d'échanges afin de rapprocher des propriétaires de terrains et des candidats en attente de jardin.
- 2) Procéder à l'inventaire des terrains pouvant répondre à la demande
- 3) Lister les jardiniers en attente de surface
- 4) Travailler si besoin à la recherche de terrains complémentaires pouvant répondre aux besoins exprimés.
- 5) S'inscrire sur du plus long terme dans l'implantation de jardins familiaux dès que des échanges fonciers le permettront.

Vous avez du terrain. Vous voulez faire du jardin. Cette offre vous intéresse. Faites vous connaître et inscrivez vous à la Mairie.

Une rencontre sera organisée à l'automne.

Jean NICOU - Adjoint aux affaires sociales



Paysages de notre commune

Le jury est passé devant vos jardins les jeudi 2 et vendredi 3 juillet pour en apprécier la qualité du fleurissement et des aménagements extérieurs.

Cette année, la commission a décidé de récompenser onze lauréats : deux maisons anciennes, cinq maisons contemporaines, un balcon, une ferme, un quartier, un commerçant ou une entreprise industrielle.

Rendez-vous en novembre pour les résultats !

Franck Rautureau.



Jury « Paysages de votre commune »

Journées du Patrimoine

Les journées du Patrimoine se dérouleront les 19 et 20 septembre. Le Musée ornithologique sera ouvert le samedi 19 de 14 h à 20 h et le dimanche 20, de 14 h à 18 h. L'église Saint-Nicolas sera libre aux visites pendant les deux jours. Des visites guidées auront lieu. La maison au toit caréné, sur le Champ de Foire, sera proposée aux visiteurs. Le public aura accès à la charpente carénée et, pour la première fois, au vieux four à pain. Vous pourrez également voir le parc et les traces au sol de l'ancienne église Saint-Jean. Enfin, le samedi 19, à 20 h, un circuit pédestre permettra une visite guidée du vieux bourg.

Réponses à vos interrogations sur l'entretien de la Vallée Verte.



Notre Vallée Verte d'une superficie de 7 hectares n'est pas un jardin public mais un espace naturel sauvage.

Ce milieu humide est aménagé et entretenu avec modération pour que la flore et la faune conservent leur équilibre naturel. Ainsi, trois zones herbeuses sont broyées quatre fois par an et deux sont fauchées une fois l'an.

Seule, la bordure du sentier est tondue tous les 15 jours d'avril à septembre.

Trois entrées équipées de parking permettent d'accéder à ce lieu d'excursion et de détente :

au nord par l'Eglise, à l'est par le chemin du Châtenay et au sud par la route qui mène au village des Noyers.

Le sentier qui longe la rive droite puis la rive gauche du ruisseau « le Marillet » s'étend du nord au sud sur 1,8 km et se parcourt en deux heures de marche.

Sur le site cinq lieux sont équipés de tables pour le pique-nique et quatre passerelles permettent de franchir le ruisseau tout au long du circuit.

Enfin, les petits étangs sont communaux et l'on peut y pêcher librement.



La Vallée Verte du Marillet : un espace naturel sensible.

L'aménagement paysager de la Vallée Verte en espace public s'est déroulé de 1994 à 1998.

Les travaux ont débuté par l'entrée nord, côté église, avec le débroussaillage des terres qui longent le ruisseau. Des étangs ont été créés et des haies ont été plantées. Le ruisseau du Marillet a été nettoyé et son lit a été recalibré en quelques endroits. La plantation de plusieurs milliers de plantes à bulbes viendra clore cette première phase d'aménagement.



Gazé © Michel Pirio / LPO Vendée

En 1999, les passerelles, le parcours de santé, les bancs, les tables de pique-nique et les poubelles sont installés. La dernière mare sera creusée en 2001.

Dès lors, la Vallée Verte devient un lieu de promenade dans un paysage naissant, clairsemé, « neuf ». Il reste désormais à la Nature à reprendre sa place. La Municipalité, par l'intermédiaire de ses services techniques, y porte un regard attentif : **ce milieu de prairie humide doit se naturaliser tout en restant propice à la promenade.**

En 2005, sous l'impulsion du Conseil Municipal des Enfants, la vallée verte devient un refuge LPO Excellence, jardin d'oiseaux. Ce label implique la signature d'une convention entre la commune et la LPO Vendée. Elle s'accompagne d'expertises naturalistes, d'un plan de gestion conservatoire du site et de conseils de gestion auprès des services techniques de la commune.

Cette convention est assortie d'un cahier des charges qui définit les axes permettant de favoriser la biodiversité sur le site.

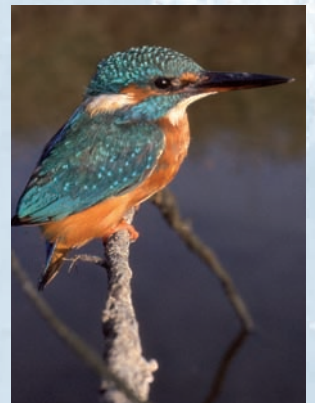
Deux d'entre eux sont appliqués. L'un consiste à maîtriser raisonnablement la végétation sur deux zones qui sont désormais fauchées annuellement (en jaune sur la carte).

Ceci doit permettre le retour d'un cortège floristique riche et diversifié. L'autre proscribit définitivement l'emploi de désherbant foliaire. L'application de ces mesures a dynamisé la diversité des plantes et par incidence naturelle celle des insectes, des reptiles, des batraciens, des oiseaux, etc...

Aujourd'hui, la Vallée Verte du Marillet retrouve l'aspect naturel d'un fond de vallée humide bocagère typique par ses haies sur talus, chemin creux, arbres têtards, vieux murs, mares et prairies alluviales.

La nature du sol y est remarquable : à partir de l'Eglise on observe les granites à mica, puis rapidement les schistes apparaissent.

Ils sont d'abord feuilletés puis compacts très durs et noirs. C'est la fameuse roche que l'on appelle Phtanites et que l'on peut admirer dans les murs anciens du village des Noyers.



Martin pêcheur d'Europe © Frédéric Signoret / LPO Vendée

Les inventaires faunistiques et floristiques réalisés dans la Vallée ont dénombré :

- 48 espèces d'oiseaux dont le pic vert, la huppe fasciée, le loriot, la sitelle torchepot ...
- 28 espèces de libellules et papillons,
- 224 espèces de plantes.

La Loutre d'Europe, espèce patrimoniale, est un hôte régulier des berges de la Vallée.

Jean Vimpère - Conservateur du musée



Abeilles Noires installées dans la vallée verte



BIBLIOTHÈQUE

Le 16 mai, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons organisé des portes ouvertes. Vous avez été nombreux à vous inscrire à la bibliothèque. Vous avez pu y côtoyer, ce jour là, nos deux auteurs vicomtaises : Geneviève Dumaine et Nicole Patze qui ont procédé à une séance de dédicaces.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 15 h à 17 h et tous les samedis de 10 h à 12 h.

Par ailleurs, nous vous proposons « l'heure du conte » tous les premiers mercredis du mois, pour les enfants de 3 à 10 ans. Prochaine séance : mercredi 02 septembre.

La bibliothèque sera fermée du jeudi 16 juillet au mardi 18 août inclus. Réouverture le mercredi 19 août. L'équipe des bénévoles vous souhaite de bonnes vacances.



INFOS DES ASSOCIATIONS

Asgasse

C'est l'été dépêchez vous, mettez votre poubelle au régime amaigrissant...pour qu'elle soit présentable ! Elle peut perdre 75% de son poids ...

Les 4 méthodes les plus efficaces :

- Compostez ,triez, recyclez
- Choisissez vos achats ! c'est le moment de prendre de bonnes habitudes...

Le paiement à la quantité sera effectif en 2011 dans le pays Yonnais.

Familles Rurales

L'état de « petite structure » fin 2007 (environ 20 enfants) a vite été dépassé puisqu'à l'heure d'aujourd'hui nous atteignons, les mercredis, la capacité maximum de 50 enfants. Pour faire face à cette hausse des effectifs, nous avons dû mettre des choses en place afin d'améliorer l'existant et la gestion du Centre. Nous devons continuer sur cette lancée car nous pouvons toujours faire mieux. Pour ce faire, nous avons besoin de renforcer l'équipe de bénévoles d'autant plus que certains postes sont à pourvoir !

L'association Familles Rurales gère sur la commune le baby-sitting et l'Accueil de Loisirs. Nous sommes une association représentant la FAMILLE dans sa globalité du plus petit au plus grand. Beaucoup de choses peuvent être mises en place sans que cela touche obligatoirement la jeunesse. Voici à titre d'exemple des services existants sur d'autres communes : relais parents/enfants, aide aux devoirs, mamie sitting, club de marche, de photo, d'informatique, de bricolage, de peinture, activités culturelles utilisées pour une grande partie par des retraités, foyer des jeunes, conférence à thème, etc...

Demain à La Chaize-le-Vicomte, Familles Rurales peut proposer une autre dynamique ! Cette dynamique, il n'y a que vous qui puissiez la donner

Il y a beaucoup de possibilités et c'est à nous de faire le maximum pour pouvoir les mettre en œuvre.

Tout le monde peut être bénévole à Familles Rurales. Nous ne vous demanderons pas d'être parents utilisateurs du Centre de loisirs ou bien d'avoir des compétences particulières. C'est le groupe qui fait que cela fonctionne, nous avons tous des talents cachés ! Donc OUI..... jeunes, parents, papys, mamies.... vous pouvez nous rejoindre !

Il faut être conscient que sans bénévoles, l'association Familles Rurales n'existera plus. Et par voie de conséquence, les services tels que nous vous les proposons non plus ! Le fait que le Centre de Loisirs soit géré par une association représentant la Famille, vous permet, vous en tant que parents, d'intervenir, de donner votre avis, de participer à l'élaboration des activités des temps de loisirs de vos enfants. Vous avez le droit de vous exprimer et il est important de le faire !

Je vous informe également que je laisserai ma place de présidente au mois d'octobre. Il faut donc être conscient que si personne ne se sent concerné, il n'y aura plus d'association ! La survie du centre de loisirs sera donc remise en question ! Une grande majorité d'entre nous avons besoin de ce service, il faut donc se mobiliser afin que cela continue...

Valérie Bulteau - Présidente de Familles Rurales

Salon « Vivre autrement »

Familles rurales organise à la Chaize le Vicomte, les 3 et 4 octobre 2009 le Salon « Vivre autrement » à la Salle du Moulin Rouge : 30 exposants, vin d'honneur... ENTREE GRATUITE

4^{ème} édition de la fête de la chasse, de la pêche et de la nature.

Elle aura lieu les 25 et 26 juillet sur le site de la Brecholière.

Amoureux de la nature de tous âges, venez rencon-

trer les nombreux exposants « Chasse et Nature », vous laissez surprendre par la variété des animations proposées et découvrir 4000 chiens de 60 races différentes.

Tout le long du week-end se succéderont : des épreuves de chiens d'arrêt, des démonstrations de chasse sous terre, des présentations de meutes et d'équipages de chasse à courre, de la chasse à l'arc et au vol, du ball trap, un concours de trompes de chasse et de chevaux de chasse ... Des activités souvent méconnues, de nouvelles épreuves et des concours de chiens compléteront le programme.

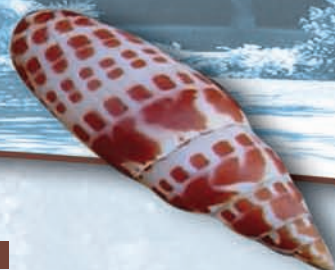
Cette 4^{ème} édition sera également marquée par son ouverture à différentes activités Nature, en particulier avec le village pêche, les initiations à la pêche à la truite, les démonstrations de chiens de troupeau et de chiens truffiers, les présentations d'attelages de chiens de traîneau, les promenades en attelage ou encore le stand consacré à la cuisine du gibier. Samedi soir, après le repas champêtre et le spectacle présenté par l'équipage de la Bourbansais vous pourrez vous émerveiller devant le feu d'artifice musical signé « Jacques Couturier ».

Le dimanche, vous pourrez assister à la messe de Saint Hubert et apprécier le concours d'agility et les représentations de cascades équestres.

Restauration et bars sur place
Entrée 8 €. Gratuit pour les moins de 14 ans.
Renseignements au 06 82 23 49 69
www.coprochasse.fr



Prochains articles à déposer avant le 15 septembre pour une parution le 15 octobre



SPORTS LOISIRS VICOMTAIS

La saison 2008/2009 est maintenant terminée depuis 2 mois. Un bilan très positif de la saison peut être tiré. Tout d'abord un nombre de licenciés record : 138 répartis en 3 équipes seniors, 1 équipe loisirs et 8 équipes jeunes. Puis de très bons résultats. L'équipe 1 féminine, tout juste montée en excellence région cette année, termine milieu de tableau. L'équipe 1 masculine, quant à elle, se classe à la troisième place d'excellence départementale. L'équipe 2 féminine renforcée par plusieurs joueuses débutantes finit 4ème. Enfin, des manifestations de qualités : match de l'équipe de France de Police contre Nantes (D1), tournoi inter-comité -14 ans garçons.

La saison 2009/2010 se prépare. Toute personne intéressée pour jouer ou s'investir au sein du club peut contacter Céline NAULEAU au 06 72 78 65 40 ou Anne PASQUIER au 06 18 14 19 24.

ATELIER DÉCO

Au cours de l'année 2008-2009, nous étions une trentaine de personnes qui soit le lundi après-midi ou le mercredi soir se retrouvaient pour différentes activités. Cette année, nous avons fait des colliers, de la pâte fimo, du rotin, des châssis, des compositions florales, des tableaux lumineux et bien d'autres encore... et tout ceci dans une ambiance décontractée.

Nous avons aussi participé au Printemps des Cadeaux et au téléthon.

Nous reprendrons toutes ces activités au cours du mois de septembre et nous vous invitons à venir nous rejoindre pour passer un bon moment et découvrir vos dons manuels.

Pour plus de renseignements : Marcelle Cantin 02 51 05 75 91

INFOS PRATIQUES



ASSISTANTE SOCIALE

Contactez le 02 51 44 26 40 pour fixer les rendez-vous.

PERMANENCE HABITAT

2ème jeudi de chaque mois
Prochaine permanence :
10 septembre de 14 H à 16 H
(la permanence du mois d'août est annulée).

PERMANENCE PUÉRICULTRICE

Vendredi 07 août - 9 H à 12 H

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

LEGRAND Louka - 3 impasse des Néfliers - 02/04/2009
MALLET-DEUXLIARD Romane - 7 Résidence La Maigrière - 20/04/2009
LIBAUD Louise - 7 Impasse du Néflier - 21/04/2009
FERCHAUD Maé - 13 Rue des Chardonnerets - 10/05/2009
ROZIER de LINAGE Blanche - 1 Rue du Moulin Rouge - 10/05/2009

MARIAGES :

TOURANCHEAU Laurent - Les Juraires - 16/05/2009
BRISSEAU Sonia

RATIER Sébastien - La Gouëlle - 23/05/2009

AUGUIN Mélanie

DÉCÈS :

CHAILLOU Raymond - Maison de Retraite Payraudeau - 30/04/2009
BRETAUD (NICOLEAU) Marie - Maison de Retraite Payraudeau - 06/05/2009

CHIENS ERRANTS

Tous les chiens trouvés en divagation seront déposés à la Fourrière.

Le propriétaire sera passible d'une amende de 20 € par chien. Veillez à ne pas les laisser en liberté.

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RATS, SOURIS ET TAUPES

Si vous souhaitez commander des produits contre les rats, souris et taupes merci de bien vouloir passer à la Mairie remplir le bon de commande avant le 12 septembre. Les produits y seront livrés à partir du 12 octobre.



BRÛLOTS

Rappel de la réglementation d'usage du feu : du 1er juillet au 30 septembre. Toute destruction de végétaux à l'air libre par combustion est interdite ainsi que l'utilisation d'artifices par les particuliers.

Durant cette période, les exploitants conduisant des engins agricoles doivent disposer sur leurs engins de moyens d'extinction pour lutter contre les départs de feu.

NOUVEAUX PASSEPORTS

En raison de la mise en place du nouveau dispositif de passeport biométrique, nous ne sommes plus en mesure de procéder aux demandes.

Vous devez désormais vous adresser dans l'une des 19 communes habilitées de Vendée. Les communes les plus proches étant : La Roche/Yon, le Poiré/Vie, Chantonnay, St Fulgent, Les Moutiers...

En raison du nombre important de demandes et du temps passé à constituer les dossiers merci de prendre rendez-vous avec le service passeports de la Mairie de votre choix. Le numéro pour la Mairie de la Roche Sur Yon est le 02 51 47 47 47.



JOURS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 08h30-12h30 14h00-17h30
Mardi : 08h30-12h30 14h00-17h30
Mercredi : 08h30-12h30 14h00-17h30
Jeudi : 08h30-12h30 14h00-17h30
Vendredi : 08h30-12h30 14h00-17h00
Attention fermeture de la Mairie le samedi matin en juillet et août.

Infos en images



Nettoyage du lavoir



Remise des décorations du 8 mai 2009



Visite du Musée par le Conseil Municipal Enfants



Accueil des nouveaux arrivants



Le groupe des baliseurs de nos sentiers pédestres



125 ans des sapeurs pompiers



Présentoir du Conseil Général installé au Musée Charles Payraudeau



Visite de Végétal 85